

Votée en AG à Mérignac  
le 28 novembre 2014

Soutenue par



## PÉTITION

### Enseignants stagiaires PE, PLC et PLP, dispensés de M2, comment serons-nous évalués ?

Réponse de Monsieur Le Directeur de L'ESPE à notre revendication (**Évaluation sur l'assiduité, ni mémoire, ni RAPP**) :

*« Dans le cadre de la procédure de titularisation, les fonctionnaires stagiaires titulaires d'un M2 ou dispensés de l'obtention d'un M2 n'ont aucune obligation de validation de ce Master ni des différentes UE le composant.*

*Ainsi, il importe de clarifier les modalités retenues pour émettre l'avis du directeur de l'ESPE sur le suivi de la formation dans le cadre de la procédure de titularisation.*

*Cet avis a comme préalable :*

- 1. La nécessité de suivre la formation et de participer aux évaluations dont la validation (note >10) n'est pas obligatoire.*
- 2. Il se basera sur l'avis du jury du parcours et/ou de la mention qui visera à repérer l'acquisition des compétences professionnelles au regard du référentiel.*
- 3. Il disposera pour cela d'une synthèse de vos rapports des visites de classe et d'une synthèse de votre suivi des différentes UE (dont le RAPP) rédigée par l'équipe de formateurs. »*

**Nous, enseignants-stagiaires dispensés de M2, estimons qu'il y a contradiction entre :**

- 1. les évaluations, dont la validation (note >10), n'est pas obligatoire et*
- 2. une synthèse de votre suivi des différentes UE (dont le RAPP) rédigée par l'équipe de formateurs.*

**Ne s'agit-il pas de faire sortir les évaluations par la porte  
pour les faire revenir par la fenêtre ?**

Dans la mesure où le contenu de cette « *synthèse de suivi des différentes UE rédigée par l'équipe de formateurs* » n'est pas clairement déterminé, nous demandons, dans le cadre du strict respect de la réponse donnée par le directeur de l'ESPE, que soit précisé que :

**La synthèse de suivi des différentes UE, rédigée par l'équipe de formateurs,  
soit basée uniquement sur le suivi des différentes UE,  
c'est-à-dire l'assiduité à ces UE (présence aux évaluations).**

Pétition à envoyer à : FNEC-FP-FO, UD FO de La Gironde, 17-19 quai de la Monnaie,  
33080 Bordeaux Cedex ou par courriel à [fofnecbx@yahoo.fr](mailto:fofnecbx@yahoo.fr)

